

# ACTUALITES COMMUNALES



## Contactez votre Administration :



086/32.02.50 ou 086/32.21.22

@ [administration@sommeleuze.be](mailto:administration@sommeleuze.be)

Site : [www.sommeleuze.be](http://www.sommeleuze.be)

Les services de l'Administration Communale sont accessibles, de préférence, sur rendez-vous, afin de mieux vous accueillir.

## /ETAT CIVIL

### MARIAGES



07-05-22 : **Collette Mike** et **Pieters Maureen**  
11-05-22 : **Simon Dimitri** et **Laffineur Hortense**

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune (page d'accueil - Somme-Leuze en images).

### DECES



23-04-22 : **Hap Michèle** de Baillonville, âgée de 73 ans  
06-05-22 : **Ledoux Marie** de Baillonville, âgée de 87 ans  
07-05-22 : **Lang Volker** de Noiseux, âgé de 71 ans

## /CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le 30 mai 2022 à 20h à la Maison Communale de Baillonville.

Tous les événements/réunions repris dans ce « Direct » sont susceptibles d'être supprimés ou adaptés suite aux mesures qui seraient prises à l'avenir dans le cadre de la gestion du coronavirus.

# /CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Pour la deuxième année et toujours dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Ministre en charge du bien-être animal, la Commune lancera prochainement une campagne de stérilisation pour lutter contre la **prolifération des chats errants**.

Rappelons tout d'abord que, face à la prolifération des chats errants, la première réponse à apporter **est l'interdiction stricte de nourrissage et d'entretien de ceux-ci**. C'est en outre une interdiction formelle en vertu de l'article 159 Bis du règlement communal de police de notre Commune.



Confrontée néanmoins à cette problématique récurrente, la Commune a décidé de relancer **une campagne de stérilisation** en intervenant localement pour procéder à la stérilisation de chats errants auprès d'un vétérinaire désigné via marché public.

## Chats errants :

Un chat errant est un chat qui reste maître de ses déplacements et de sa reproduction, il n'a par ailleurs pas ou plus de propriétaire dont il partage l'habitat. Ces chats, dont la descendance peut atteindre plusieurs centaines de jeunes en quelques années, représentent une réelle problématique en ce qui concerne les nuisances (odeurs d'urine et miaulements en période de reproduction par exemple) ou les risques de propagation de maladie. C'est la raison pour laquelle la Commune a décidé d'agir afin de **stabiliser la population féline sauvage**.

Ainsi, si vous constatez une présence nuisible et dérangeante de chats errants à proximité de votre habitation, nous vous invitons **à prendre contact avec Madame Hélène Lobbe**, responsable du bien-être animal, en privilégiant l'adresse mail : [bea@sommeleuze.be](mailto:bea@sommeleuze.be) ou par téléphone au 086/320.266.

Si certains d'entre vous souhaitent fournir une aide ponctuelle dans le cadre de cette campagne, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Madame Lobbe via les coordonnées précitées.

## Chats domestiques :

La campagne de stérilisation exposée ci-dessus ne s'adresse qu'aux chats errants ! Pour les **chats domestiques**, nous vous rappelons que la stérilisation de ceux-ci **est obligatoire avant l'âge de 6 mois** (une exception sous la forme d'un agrément « d'éleveur occasionnel » est cependant prévue pour les particuliers souhaitant que leur animal ait une portée). Tout chat entretenu ou nourri, qui partage l'habitation de son maître ou qui est clairement identifiable par quelque moyen que ce soit (tatouage, médaille, puce électronique, etc...) est réputé être un chat domestique. Ces chats **ne seront pas visés par la campagne de stérilisation**.

Alexandre Borsus,  
Echevin du Bien-être animal.

Valérie Lecomte,  
Bourgmestre.



## /« ETE SOLIDAIRE 2022, JE SUIS PARTENAIRE »

L'Administration communale et le C.P.A.S. de Somme-Leuze participent une nouvelle fois à l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire ».

Dans ce cadre, entre 6 et 8 jeunes Somme-Leuzois seront engagés durant 10 jours du 01 août au 12 août 2022.

En plus des projets d'embellissement de la Commune, nous souhaitons également en faire profiter nos concitoyennes et concitoyens. Si vous avez des **petits travaux de jardinage, de peinture, de rangement,... faites appel à nous !**

Cette aide, **totalelement gratuite**, sera en priorité réservée aux personnes âgées et/ou isolées n'ayant jamais bénéficié de cette aide auparavant. Chaque demande fera l'objet d'une analyse par les services.

L'organisation de l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire » est soumise à l'acceptation du projet par la Région wallonne.

Toutes vos demandes doivent être rentrées pour le **vendredi 10 juin** au plus tard en contactant :

Nicolas Chisogne, Coordinateur extrascolaire, [nicolas.chisogne@sommeleuze.be](mailto:nicolas.chisogne@sommeleuze.be)  
(086/32.09.06).

Laetitia Ancion, Assistante Sociale au C.P.A.S, [laetitia.ancion@cpas-sommeleuze.be](mailto:laetitia.ancion@cpas-sommeleuze.be)  
(086/34.94.71).

Valérie Lecomte, Bourgmestre (0496/92.88.26).

Jessica Carpentier, Echevine en charge de la jeunesse (0474/20.25.18).

Le projet « Eté solidaire, je suis partenaire » est subventionné via le budget du service régional des Pouvoirs locaux.



**Tu as 15 ans ou 16 ans ?  
Un job de vacances motivant t'intéresse ?  
Alors ce qui suit te concerne !**

## **Été solidaire – je suis partenaire 2022 : « Coup de pouce & Bricolages »**

wallonne, te proposent de participer au projet « Eté solidaire – je suis partenaire ».

Cette année, ce projet a différents objectifs majeurs :

- Entretien et nettoyage des espaces publics (voiries, aires de jeux, petit patrimoine ...)
- Aides diverses auprès de citoyens.

Aucune compétence particulière n'est exigée mais une **motivation réelle** de s'impliquer dans ce projet est demandée.

Nous avons besoin de **8 jeunes**, filles ou garçons âgés de 15 ans (accomplis au 01/08/2022) et 16 ans, **issus de l'ensemble de la Commune** et n'ayant jamais participé au projet « Eté solidaire ».

Pour faire partie de ceux-ci, tu dois être prêt(e) à t'investir durant **10 jours**, à respecter le travail demandé par les responsables d'équipe et être motivé(e) par ce projet. Un règlement de travail propre à l'opération « Eté solidaire – je suis partenaire » sera applicable aux jeunes. Tu dois être aussi en ordre de vaccin contre le tétanos, une preuve de ta vaccination te sera demandée lors de la visite médicale au S.P.M.T.

Ce job se déroule du **lundi 01 août au vendredi 12 août 2022** à raison de 7 heures par jour. Tu seras engagé(e) sous contrat « étudiant(e) » et tu seras rémunéré(e) 7 € nets de l'heure.

Si l'idée te séduit, envoie-nous ton *curriculum vitae* avec tes coordonnées complètes ainsi qu'une lettre de motivation pour le **lundi 13 juin 2022** au plus tard à l'adresse suivante :

**Administration communale de SOMME-LEUZE – Opération « ETE SOLIDAIRE 2022 » –  
Rue du Centre 1 - 5377 SOMME-LEUZE,  
à l'attention de Mme Valérie Lecomte, Bourgmestre.**

Sous réserve de l'acceptation du projet par la Région wallonne, les candidatures acceptées seront présentées lors du Collège communal prévu le jeudi 16 juin 2022. Tu peux, si tu le souhaites, assister au tirage au sort (si nous recevons trop de candidatures) qui aura lieu à 15h00 à la salle du Conseil communal. Ce tirage au sort s'effectuera selon les critères suivants : parité filles/garçons. Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront prévenu(e)s **par téléphone** au plus tard le vendredi 17 juin 2022.

Pour tout renseignement complémentaire, tu peux contacter :

Nicolas Chisogne, Coordinateur extrascolaire, [nicolas.chisogne@sommeleuze.be](mailto:nicolas.chisogne@sommeleuze.be)  
(086/32.09.06).  
Laetitia Ancion, Assistante Sociale au C.P.A.S, [laetitia.ancion@cpas-sommeleuze.be](mailto:laetitia.ancion@cpas-sommeleuze.be)  
(086/34.94.71).  
Valérie Lecomte, Bourgmestre (0496/92.88.26).  
Jessica Carpentier, Echevine en charge de la jeunesse (0474/20.25.18).



# ENVIRONNEMENT

## /L'AGRICULTURE : CHAMPIONNE DE L'ANTI-GASPI !



*Ces dernières semaines, avec le retour des beaux jours, vous avez sans aucun doute croisé de nombreux tracteurs sur vos routes. Le printemps, c'est en effet LA grande saison des semis et plantations, même si certains végétaux ont déjà été implantés dès l'automne, comme beaucoup de nos céréales, par exemple.*

Ce printemps, les légumes, betteraves, maïs, pommes de terre.... ont été semés ou plantés au fil des jours, et du bon vouloir de la météo. Voilà qui va agrémenter vos assiettes durant les prochains mois. Vos assiettes, oui...mais pas seulement ! On le sait trop peu, mais les agriculteurs sont depuis toujours, des champions toutes catégories de l'économie circulaire.

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Un exemple, pour mieux comprendre... Ce n'est un secret pour personne, nos betteraves, culture traditionnelle de nos campagnes wallonnes, sont à la source du sucre que vous utilisez chaque jour pour vos pâtisseries, confitures, et autres douceurs. Chaque tonne de betterave donne ainsi environ 170 kilos de sucre. Ce qu'on sait moins, c'est qu'une fois le sucre extrait, le reste de la betterave n'est pas jeté : on en fait par exemple des pulpes, qui constituent un élément nutritif excellent et local pour les ruminants.

Cet exemple, on peut le décliner pour toutes les productions agricoles de notre région. Chaque hectare de blé produira plus de 5 tonnes de farine, soit environ 25.000 baguettes de 250 gr. Du blé dont la paille sera ensuite utilisée par nos éleveurs, etc ... Ce fonctionnement, qui persiste depuis des siècles, et la combinaison des activités d'élevage et de culture sur notre territoire, ce sont de précieux atouts qui répondent aux principes de l'économie circulaire.

Ainsi, comme on l'a dit, les co-produits des végétaux servent à alimenter le bétail, et les effluents d'élevage constituent un engrais de très haute qualité qui vient nourrir les sols pour la culture suivante, et en renforcer la structure.

C'est parce que nos secteurs agricoles sont très complémentaires qu'il est capital de conserver ce bel équilibre, qui participe à une gestion futée de nos ressources.

Pas d'éleveurs sans cultivateurs, pas de cultivateurs sans éleveurs... Et surtout, sans agriculture, pas de nourriture ! Pensez-y quand vous nous croiserez sur la route !



# INFORMATIONS GENERALES

## /ACCUEILLANTE ONE

Mme Rossion Christine, Accueillante ONE à Noisieux, aura de la place disponible à partir de janvier 2023. Vous pouvez la contacter au 086/32.29.17.

## /EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le 1/3 L du 29 au 31 mai 2022.

Exercice de contrôle de zone avec incidents : 160 personnes, 20 véhicules à roues, emploi de munitions d'exercice.

- Le CE Cdo du 12 au 17 juin 2022.

Exercice de marche en terrain difficile et exercice commando : 50 personnes, 5 véhicules à roues.

## /À VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS !

**Avec une aide du S.P.F. Finances et du C.P.A.S.**

À l'initiative du C.P.A.S., le personnel du S.P.F. Finances tiendra à nouveau **une permanence dans les bureaux du C.P.A.S. pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale** (impôts des personnes physiques).

Vous pourrez vous présenter le **lundi 20 juin 2022**, entre **9h00 et 12h00** et entre **13h00 et 15h00** au C.P.A.S. (rue du Centre, 2 à Baillonville).



**VOUS DEVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU C.P.A.S.**

**TÉL. 086/32.31.73**

Pour toute information, nous vous invitons à joindre le service social du C.P.A.S. (tél. 086/32.31.73, social@cpas-sommeleuze.be).

Pour le C.P.A.S.,

Le Directeur général,  
Jean Wener.

La Présidente,  
Marianne Collin-Fourneau.





# CULTURE

## /A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES



### Remontant à l'origine de la route N 929

Tous les citoyens de la Commune de Somme-Leuze la connaissent. Selon les villages traversés, elle porte les noms de Rue de l'Ourthe, Route de France, Rue de Givet ou Rue Tige de Nettinne. Et si nous remontions à son origine ?

Le tracé de cette route était bien différent de l'époque où les villages étaient directement reliés par des voies accessibles au travers des campagnes et bois. C'était la configuration du paysage qui dictait leurs parcours. Hormis les voies Romaines et Royales très anciennes, l'aménagement des chemins de grandes communications chez nous date du 19<sup>ème</sup> siècle.

Et pour en venir précisément à la N 929, son origine remonte à 1860. Il était prévu à l'époque de **relier la région du sud de la province de Namur au nord de celle du Luxembourg**. Les travaux démarraient de Custine (1860) au niveau de la grand-route Dinant-Neufchâteau, ensuite se poursuivaient par Mont-Gauthier, Forcée (1867), Haversin, Tige de Sinsin, Nettinne (1891), Heure, Baillonville (1868), et Noiseux avant de se prolonger vers Barvaux et Durbuy.

**Pourquoi la section de Sinsin à Baillonville avait-elle été entamée plus tard ?** La raison en est toute simple. Alors que dans les autres villages, les aménagements de la route se réalisaient principalement sur des **tronçons existants**, ceux de notre Commune, principalement depuis Nettinne jusqu'à Baillonville, devaient l'être sur **site propre**. Autrement dit, il n'y avait pas à l'époque de liaisons directes entre ces villages, si ce n'est que l'usage de la **route Saint-Donat et ensuite la rue des Minières** pour Nettinne et Heure. Les habitants de Baillonville et de Heure pouvaient se rejoindre par les **rues Les Venues et Nos Cisses**. Et pour la réalisation de ce tronçon bordant la vallée de l'Eau d'Heure, il fallait entailler les rochers bien visibles le long de la route, tantôt constitués de calcaire, tantôt de schiste. Et pour faire d'une pierre deux coups,



les matériaux extraits de ces rochers servaient pour réaliser le chemin sur une hauteur suffisante, en dehors des inondations régulières du ruisseau de l'Eau d'Heure. Seules les nouvelles technologies en génie civil développées à l'époque avaient permis la réalisation de ce tronçon.

#### ***La tranchée de Noiseux creusée en 1870.***

Quant aux habitants de Noiseux, ils empruntaient pour se rendre à Monteuville **la rue sur Somont**, celle qui démarre au niveau du cimetière de Noiseux et se poursuit sur la crête. Ce n'est qu'en 1870 que **« la Tranchée »** fut réalisée, permettant du même coup la réalisation du pont sur l'Ourthe à Deulin et l'accès vers Melreux via Deulin et Fronville.

**André Van Overschelde, ([andre.vanoverschelde@skynet.be](mailto:andre.vanoverschelde@skynet.be)) pour le Cercle Historique.**

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et à vous adresser à [carpentierjessica@hotmail.be](mailto:carpentierjessica@hotmail.be), Echevine à la Culture.



# LOISIRS



**Dimanche 29 mai 2022**

## **/BALADE PIQUE-NIQUE, PLACE AUX ARTISTES & SENTIERS D'ART**

**Dans le parc du château de Nettinne (rue de la Grotte, 3 - 5377 NETTINNE)**

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 29 mai 2022 dans le cadre exceptionnel du château de Nettinne pour passer une journée hors du temps dans une ambiance dédiée au monde de l'Art.

Au programme de cette journée artistique, une balade pique-nique familiale, l'inauguration d'une nouvelle œuvre de « Sentiers d'Art », une exposition d'artistes (peintres, photographes, sculpteurs,), des animations pour les enfants, ....

Pour la balade pique-nique, choisissez votre parcours et démarrez entre 10h30 et 12h30 au départ du château. Découvrez, tout au long des différents parcours, les curiosités de notre belle Commune dont le village de Sinsin, les œuvres de « Sentiers d'Arts » et de magnifiques paysages boisés et vallonnés.

Sur votre balade ou sur le site, dégustez un pique-nique avec des produits du terroir, réalisé par la Ferme de la Bourgade.

Plusieurs parcours proposés dont une balade familiale de 3km avec jeu de piste.

Au retour, profitez-en pour admirer le travail de nos artistes peintres, photographes, sculpteurs,...

Lors de cette journée dédiée au monde de l'Art, l'œuvre « Gloriette Lunaire », réalisée par l'artiste Belge « Brigitte Danse » et « Bruno Scropetta » sera inaugurée. Elle rejoint les 6 autres œuvres de land' Art de « Sentiers d'Art », déjà présentes sur le territoire de Somme-Leuze.



### **Panier adulte : 15€**

- \* Demi foccacia jambon fumé, pesto ail des ours,
- \* Demi foccacia fromage « Collégial » et crudités,
- \* Wrap de poulet bio, lard croustillant et sauce cowboy,
- \* Yaourt,
- \* Fruit,
- \* Crêpe sucrée,
- \* Eau.

### **Panier enfant : 10€**

- \* Sandwich fromage,
- \* Sandwich choco maison,
- \* Fruit,
- \* Yaourt,
- \* Crêpe sucrée,
- \* Eau.

### **Possibilité de panier végétarien : 15€**

#### **Programme :**

- Exposition d'artistes dès 10h ;
- Départ entre 10h30 et 12h30 de la balade pique-nique ;
- 10h et 14h : départ pour une balade accompagnée inaugurale à la rencontre des artistes.
  
- Réservations souhaitées au 086/32.25.67 ou via [tourisme.sommeleuze@gmail.com](mailto:tourisme.sommeleuze@gmail.com)

**Toute la journée**, profitez en famille ou entre amis d'animations :

- jeux en bois,
- glace,
- château gonflable,
- animation musicale par « Second Souffle »,
- Bar.

### **ACCES AU SITE LIBRE ET GRATUIT.**

### **PARKING PREVUS : SUIVRE LE FLECHAGE « BAL'ART PIQUE-NIQUE ».**

Une organisation du Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze en collaboration avec la Commune de Somme-Leuze, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, le Commissariat Général au Tourisme, Passeur de Culture, le Centre Culturel de Dinant, Sentiers d'Art, Design Menuiserie, la Ferme de la Bourgade et les propriétaires du Château de Nettinne.



## **/GOÛTER DES COUCOUS D'SOMME**

Quand : dimanche le **19 juin** dès 15.00h

Où : à la salle Joseph Burette

Au programme :

- café, pâtisserie et autres à volonté.
- Petite tombola, animation musicale. Bar également ouvert.

Prix : 3 euros pour les membres en possession de leur carte 2022 et 9 euros pour les non-membres.

Les boissons au bar sont payantes.

Réservation obligatoire auprès de Marie 0495/90 57 96 ou 086/32 38 67 pour le 9 juin au plus tard.

## **/FANCY-FAIR de l'école de Somme-Leuze**

Samedi 25 juin 2022 à partir de 15h

Animations

Jeux en bois

Barbecue sur réservation

Karaoké

Pour infos 086/32 27 22.

## **/THE DANSANT DU «PETIT BAILLONVILLE»**

dès 14h

- **5 juin** : Michel et Yvon

- **3 juillet** : Yves Rensonnet

Renseignements : Piret Michelle – 084/32.16.64.

**/BDBUS**

Changement d'heure



PROVINCE  
de NAMUR  
Culture

Le **BDBUS** sera présent à Baillonville, Rue du Centre, 1 de **17h30 – 18h15**.

Les **jeudis** **09/06**, 14/07, 11/08, 08/09, 13/10, 10/11, 08/12/2022.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Françoise Jadin, Service de la Culture, au 086/32.02.65 ou via [francoise.jadin@sommeleuze.be](mailto:francoise.jadin@sommeleuze.be).



# /MAISON DES AÎNÉS « NOS MOHON »

## AGENDA DES ACTIVITÉS DE JUIN 2022

Jeudi 02/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• « <b>Marchons pour notre forme</b> » ! pour celles &amp; ceux qui le désirent : départ de la maison des aînés à 14h (Julien) 🦜</li><li>• Jeux de cartes et discussions</li></ul>
Lundi 06/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien et Isabelle)</li></ul>
Mercredi 08/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pétanque 🎱 (Julien)</li></ul>
Jeudi 09/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• « <b>Marchons pour notre forme</b> » ! pour celles &amp; ceux qui le désirent : départ de la maison des aînés à 14h (Julien) 🦜</li><li>• Jeux de cartes et discussions</li></ul>
Lundi 13/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien et Isabelle)</li></ul>
Mercredi 15/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pétanque 🎱 (Julien)</li></ul>
Jeudi 16/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• « <b>Marchons pour notre forme</b> » ! pour celles &amp; ceux qui le désirent : départ de la maison des aînés à 14h (Julien) 🦜</li><li>• Jeux de cartes et discussions</li></ul>
Lundi 20/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien et Isabelle)</li></ul>
Mercredi 22/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pétanque 🎱 (Julien)</li></ul>
Jeudi 23/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• « <b>Marchons pour notre forme</b> » ! pour celles &amp; ceux qui le désirent : départ de la maison des aînés à 14h (Julien) 🦜</li><li>• Jeux de cartes et discussions</li></ul>
Lundi 27/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien et Isabelle)</li></ul>
Mercredi 29/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pétanque 🎱 (Julien)</li></ul>
Jeudi 09/06	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Sortie au restaurant</b> (prendre contact pour la réservation)</li></ul>

Sauf précisions données dans le calendrier, la maison des aînés vous accueille de 14h00 à 17h00, dans la salle *Les Rabottis*, sise rue du Centre, 1a, 5377 Baillonville.

⚠ Les activités extérieures peuvent être modifiées en fonction de la météo !

Les animateurs bénévoles : Marie-Antoinette (0486/12.25.05), Julien (0474/63.12.46).

Pour toute information, joindre le C.P.A.S. de Somme-Leuze : Mme Isabelle Taminioux (tél.086/32.31.73), [anne-catherine.leboutte@cpas-somme-leuze.be](mailto:anne-catherine.leboutte@cpas-somme-leuze.be)

Pour le C.P.A.S,

Le Directeur général,  
Jean Wener.

La Présidente,  
Marianne Collin-Fourneau.

## **/JOGG'IN NOISEUX**

le **samedi 4 juin** à la salle de Noiseux

Départ de la course à 18h (inscriptions dès 16h30)

Parcours de 11km - 7km - 4km

Course enfants gratuite à 17h30

Bar et petite restauration

Une organisation du Comité des fêtes de Noiseux . Infos : 0498/39.86.89

[carpentiersc22@gmail.com](mailto:carpentiersc22@gmail.com)

## **/TEA TIME**

### **Tables de conversations en anglais**

Pour passer votre temps, parce que vous avez finalement du temps, pour vous mettre dans le bain avant de partir à l'étranger ou autre motivation.

Venez parler anglais en commençant au niveau où vous êtes maintenant et évoluer.

Plus de renseignements : [david.gorey@skynet.be](mailto:david.gorey@skynet.be) ou 0478/88.79.29.

## **/YOGA ET POÉSIE DE PAPIER – ATELIERS ENFANTS**

Découvrir le yoga en s'amusant : postures racontées en histoires, illustrées avec de jolis papiers, mais surtout pratiquées selon les aptitudes de chacun. Des ateliers pour se poser, se détendre, s'amuser. Une petite parenthèse toute douce dans une petite salle de yoga et au jardin si le beau temps s'invite !

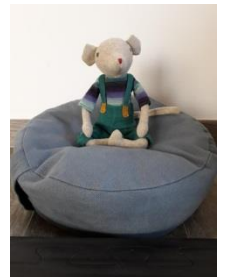
Quand ? **Du 4 au 8 juillet 2022 de 14h à 16h30.**

Pour qui ? Les enfants de 5 ans 1/2 à 8 ans 1/2 - max 6 participants.

Où ? Chemin des Lièvres, 249 à 5377 **Hogne.**

Avec qui ? Valérie Verstraelen (Namasthé-yoga), Professeur de yoga et Bibliothécaire.

Renseignements : 0495/60.89.81





# AGENDA



## /PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATE ULTIME POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATE DE PARUTION
Le 13 juin 2022	Les 29 et 30 juin 2022
Le 11 juillet 2022	Les 27 et 28 juillet 2022
Le <b>vendredi 12 août</b> 2022	Les 31 août et 1 <sup>er</sup> septembre 2022
Le 12 septembre	Les 28 et 29 septembre
Le 10 octobre	Les 26 et 27 octobre
Le 14 novembre	Les 30 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre
Le 12 décembre	Les 28 et 29 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

## /COLLECTES DE JUIN

- Papiers et cartons : 9
- Déchets ménagers : 13, 20, 27
- Sacs bleus PMC : 14, 28
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be) (BEP).



!!! Nous vous rappelons qu'en cas de **réclamation relative à la collecte des déchets**, le Bureau Économique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be) (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte.

Vous pouvez également consulter le calendrier des collectes sur : <http://www.sommeleuze.be/vie-communale/services-communaux/nature-et-environnement/tout-sur-vos-dechets/ramassages-a-somme-leuze> ou sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)

Pour plus d'infos sur les dates de collectes, vous pouvez également télécharger l'appli Recycle !



